

<http://clx.asso.fr/spip/?Quels-sont-les-elements-geres-par>



# Quels sont les éléments gérés par SPIP ?

- Documentations - SPIP -



Date de mise en ligne : mardi 5 mars 2002

---

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

---

**Développé, au départ, pour gérer le site uZine 2, SPIP est naturellement destiné à gérer un site de type webzine : à la base, une hiérarchie de rubriques, et des articles installés dans ces rubriques. Le système gère également les forums et des brèves (par exemple : revue de presse...).**

**Voyons plus en détail quels sont ces différents éléments pris en charge par SPIP, ce qui nous permettra par ailleurs de clarifier le vocabulaire utilisé par la suite.**

### 1. La hiérarchie des rubriques

Une rubrique est un espace destiné à accueillir des articles, des brèves... Rien de plus simple : on peut aussi dire dossier (comme sur votre ordinateur : vos documents sont rangés dans des dossiers).

Les rubriques peuvent être installées les unes dans les autres, formant ainsi une hiérarchie . Une rubrique est soit à l'intérieur d'une autre rubrique, soit elle n'est rattachée à aucune autre et constitue alors un point d'entrée dans le site (nous parlons alors de tête de rubrique, ou de secteur ). L'emboîtement des rubriques les unes dans les autres constitue l'ossature de votre site, puisque c'est autour de cette structure que viendront se greffer les différents éléments de votre site (articles, brèves, sites syndiqués...)

Ci-dessous, les rubriques 1 et 2 sont des secteurs (logiquement, ces rubriques définissent les grands « secteurs » thématiques du site).

[ ]

Rien de plus simple. Ci-dessus, les rubriques 11, 12 et 13 sont dans la rubrique 1. Les rubriques 221 et 222 sont dans la rubrique 22, elle-même dans la rubrique 2.

On nomme hiérarchie le chemin logique qui mène à une rubrique. Ainsi, la hiérarchie de la rubrique 221 est : rubrique 2, puis rubrique 22.

La gestion de la structure hiérarchique est très simple : il suffit d'indiquer dans quelle rubrique se situe chacune des rubriques (cela se règle par un simple menu déroulant).

[ ]

Le schéma ci-dessus montre comment on déplace une rubrique : lorsqu'une rubrique est déplacée, toutes les sous-rubriques qu'elle contient la « suivent » vers son nouvel emplacement. Par exemple, si nous déplaçons la rubrique 22 à l'intérieur de la rubrique 12, les rubriques 221 et 222 la suivent (la rubrique 22 aurait tout aussi bien pu être placée comme tête de rubrique, ou à l'intérieur de la rubrique 23 par exemple. En revanche, l'interface graphique vous interdit de placer la rubrique 22 à l'intérieur de la rubrique 221 : sinon on obtiendrait une boucle que le système ne saurait pas gérer.

## Quels sont les éléments gérés par SPIP ?

---

Signalons ici la première grosse limitation de SPIP : SPIP ne gère qu'une seule structure, et c'est la structure hiérarchique que nous venons de décrire. En particulier :

[ - ] il n'est pas possible qu'une rubrique appartienne à deux rubriques différentes (par exemple, pour un site de cinéma, on ne pourrait pas créer une rubrique « Orson Welles » qui dépendrait à la fois d'une rubrique « Réalisateurs » et en même temps d'une rubrique « Acteurs ») ; cela interdit également de réaliser plusieurs hiérarchies entrecroisées ;

[ - ] SPIP ne gère pas les structures en boucle (ou récursives).

Ces limitations ne sont pas dues à des difficultés techniques : l'impératif, ici, a été de conserver la simplicité d'utilisation, et notamment la simplicité de l'interface (créer une interface pour une telle hiérarchie est aisé, car c'est d'un emploi fréquent ; en revanche, gérer simultanément plusieurs niveaux de hiérarchie ou des structures en boucle pose de gros problèmes d'ergonomie).

On peut attacher un forum individuel à chaque rubrique (voir plus loin).

Terminons cette partie sur les rubriques en expliquant le principe des rubriques actives . Il arrive fréquemment, lorsqu'on travaille sur le site, que des rubriques soient vides, ou qu'elles ne contiennent que des articles qui ne sont pas encore publiés (ils sont en préparation et donc pas encore diffusés publiquement). Imaginons par exemple que la rubrique 221 ne contienne aucun article publié ; il est évident que, si un visiteur du site arrivait sur cette rubrique, il serait dans une impasse, une rubrique qui ne lui proposerait rigoureusement aucune information. C'est pourquoi nous parlons de rubriques actives : sur le site visité par le public, seules les rubriques contenant des articles publiés (ou des sous-rubriques contenant des articles publiés) sont considérées comme actives, et donc affichées sur le site public. Cette gestion des rubriques actives/non actives est automatique ; cependant le webmestre doit être conscient que toutes les rubriques créées dans la partie privée de SPIP n'apparaissent pas forcément sur le site public.

### 2. Les articles

Les articles, c'est encore plus simple : un article se trouve dans une rubrique. Point. Cela se gère très simplement par un menu déroulant.

Notez qu'une rubrique contenant elle-même des sous-rubriques peut parfaitement recevoir des articles.

La seule subtilité des articles, c'est leur statut. Un article peut être :

[ - ] en cours de rédaction : son (ou ses) auteur(s) sont en train d'y travailler, il n'apparaît donc pas sur le site public, et son accès est limité sur le site privé ;

[ - ] proposé à la publication : lorsque l'auteur décide que son article est terminé, il le propose au comité de rédaction (les administrateurs et les autres rédacteurs) afin de décider s'il doit être publié ou non. L'article n'est toujours pas visible publiquement, mais tous les participants à l'espace privé peuvent le voir et son invités à le commenter dans un forum lié à cet article ;

[ - ] publié : l'article est publié sur le site public ;

[ - ] refusé : l'article n'est pas publié.

C'est la seule chose à comprendre pour les articles ; pour le reste, c'est très simple, et tout se gère par une interface Web.

Limitation : un article ne peut se trouver que dans une seule rubrique à la fois (même problème de conception d'interface que précédemment).

On peut attacher un forum à chaque article (voir plus loin).

### 3. Les brèves

La description la plus simple pour les brèves, c'est l'anglicisme news . Ce sont des « articles » de moindre importance que les véritables articles, et ils ne sont pas signés. En revanche, il est très simple de leur adjoindre un lien vers un article ou un site Web. Les brèves sont donc idéales pour constituer une revue de presse en ligne (mais rien n'interdit de les détourner de leur usage).

Les brèves ont une gestion plus sommaire que les articles :

[ - ] les brèves ne peuvent être attachées qu'à des secteurs, des têtes de chapitre (dans notre exemple, les brèves correspondraient aux rubrique 1 et 2) ;

[ - ] les brèves ne sont pas signées, et leur mise en place est très simple : interface réduite, validation d'un clic.

On peut attacher un forum à chaque brève (ci-dessous).

### 4. Les forums de discussion

Les forums de discussion sont gérés automatiquement par SPIP. Les forums de discussion sont ici directement liés au contenu rédactionnel du site : on peut ouvrir un forum indépendant pour chaque article, pour chaque rubrique et pour chaque brève.

Par défaut, les forums de SPIP sont modérés à postériori. Cela signifie que chaque message envoyé par un utilisateur du site est immédiatement publié. En revanche, les administrateurs du site bénéficient d'une interface qui leur permet de lire les derniers messages postés depuis une semaine et, le cas échéant, de les supprimer.

L'administrateur du site pourra décider de modifier le comportement des forums. Il pourra choisir :

[ - ] l'absence totale de forums sur son site ;

[ - ] des forums modérés à priori : les contributions n'apparaissent qu'une fois validées par un administrateur ;

[ - ] des forums sur abonnement : les participants doivent auparavant s'inscrire et recevoir (automatiquement) par mail un code leur permettant de participer.

Les messages supprimés ne sont pas détruits de la base : ils sont mis de côté, et affichent l'adresse IP de l'expéditeur ainsi que la date et l'heure de l'envoi. En cas de problème juridique (ou de spammeur fou), c'est un recours indispensable.

Lorsque les forums sont actifs, il est possible, pour chaque article, d'y interdire localement l'usage d'un forum.

### 5. Les auteurs

SPIP gère les auteurs du site de deux façons : à la fois pour la signature des articles (pseudo, gestion des adresses email, biographie...), et pour la gestion des accès au site privé. Ces deux aspects se gèrent via la même interface (réservée aux administrateurs).

### 6. Les sites syndiqués

## Quels sont les éléments gérés par SPIP ?

---

Les systèmes de publication automatique (SPIP, phpNuke...) fabriquent automatiquement un fichier standardisé (en XML) indiquant leurs dernières publications.

SPIP permet d'aller récupérer de tels fichiers sur le réseau, et de les inclure dans sa propre navigation. On peut ainsi indiquer sur son propre site des listes des dernières publications d'autres sites. Lorsque ces sites sont mis à jour, les nouveautés apparaissent automatiquement sur votre propre site.

Dans SPIP, les sites syndiqués sont indiqués dans les rubriques (de façon à afficher, à côté de ses propres articles, des articles tirés d'autres sites ayant une thématique similaire).

### 7. Les pétitions

Il est possible d'attacher à n'importe quel article une pétition validée par email. Quelques clics permettent de configurer une telle pétition (invitant les utilisateurs à « signer » tel texte).

Le processus de signature effectue automatiquement la validation par email (un mail est envoyé au signataire, lui indiquant une URL sur laquelle il « validera » sa signature). Ainsi on obtient des pétitions plus « fiables », puisque chaque signature correspond bien à une adresse email existante.

### 8. Les mots-clés

Il est possible de créer des mots-clés liés aux articles. Par exemple, un article pourra être lié aux mots clés « France », « Politique »... L'usage des mots-clés permet de proposer une navigation entre différents articles portant sur les mêmes thèmes ; en particulier, cela permet de contourner la limitation de SPIP selon laquelle un article ne peut appartenir qu'à une seule rubrique.